



École Antoine-Girouard
650, rue Antoine-Girouard
Boucherville (QC) J4B 3E5

Centre
de services scolaire
des Patriotes
Québec 

PROCÈS-VERBAL

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

AVIS DE CONVOCATION

Séance ordinaire du Conseil d'établissement du 25 avril 2023, à 18h 30

ÉTAIENT PRÉSENTS (12) :

Monsieur Jean-Guy Savaria, membre parent
Madame Karen Brassard, membre parent
Madame Geneviève Lahaie, parent membre
Madame Andréa Haristoy-Hamelin, parent membre
Madame Mélissa Benoit, membre parent, substitut
Madame Nadine Bergeron, enseignante
Madame Pascale Darveau, enseignante
Monsieur Luc Lapierre, enseignant
Madame Catherine Gravel, remplaçante de Mme Hélène Éthier, technicienne au service de garde
Madame Marie-Ève Roussel, représentante du soutien
Madame Mélissa Pilote, directrice intérimaire
Madame Sophie Labrèche, membre du public

ABSENCE (1) :

Madame Véronique Defoy, parent membre

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum

M. Savaria propose l'ouverture de l'assemblée. Il constate le quorum à 18:35.

2. Nomination d'un ou d'une secrétaire

Mme Andréa Haristoy-Hamelin est la secrétaire pour cette rencontre.

3. Revue et adoption de l'ordre du jour

Mme Pascale Darveau propose l'adoption. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

CÉ-2022-2023-36

4. Revue et approbation du procès-verbal du 21 mars 2023

M. Luc Lapierre propose l'adoption. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

CÉ-2022-2023-37

5. **Choix du traiteur**

Présentation des différents traiteurs par Catherine Gravel. Celle-ci a apporté différents plats pour que les membres du CÉ puissent y goûter et prendre une décision face au choix du traiteur scolaire pour l'année scolaire 2023-2024. Trois compagnies ont été comparées lors de l'exercice :

1. Les Petits Chefs : Nous les connaissons et les parents avaient été satisfaits en général. Bon service à la clientèle.
2. Le Lunch : Contenants compostables, options végétariennes, vraies pommes de terre.
3. Mérandia : Les plats dégustés n'ont pas plus aux membres testeurs.

Les membres du CÉ ont choisi la compagnie Le Lunch pour le traiteur scolaire 2023-2024. En 2024-2025, le choix pourra se faire à nouveau si jamais insatisfaction il y a. L'école pourra retourner avec les Petits Chefs dans le cas échéant.

Une mention spéciale à Catherine de nous avoir bien éclairés.

Mme Nadine Bergeron propose la compagnie Le Lunch comme traiteur scolaire pour l'année scolaire 2023-2024. Adopté à l'unanimité.

CÉ-2022-2023-38

6. **Suivi à la dernière rencontre**

6.1 Vision CÉ de l'école

Madame Mélissa Pilote partage aux membres du CÉ l'exercice sur la vision de l'école Antoine-Giroard par l'équipe-école et demande aux membres de faire le même exercice. Il s'agit de raconter l'histoire du grand succès de notre école sur la couverture du journal.

Le schéma réalisé par le CÉ est le suivant :

ANTOINE-GIROUARD, une école 100% écoresponsable, inclusive ou tous les élèves vivent des réussites à leur pleine mesure.

- Chaque élève est motivé par un projet qui lui ressemble
- Chaque groupe classe s'engage dans une orientation verte
- Vermicompostage à l'école au préscolaire
- Santé globale de tous au cœur de nos actions
- Bien-être de chacun des acteurs de l'école, respect des différences
- Pas capable n'existe pas
- Une pour tous et tous pour chaque élève
- Une école inspirante et symbiose avec sa communauté, mobilisée autour d'elle
- Entraide entre les élèves
- Une école qui prépare ses élèves à réaliser leurs rêves

7. **Parole au public**

Mme Sophie Labrèche souligne la belle initiative de l'école concernant le concours pour le nouveau logo de l'école. Il s'agit d'une belle idée et apprécie que les élèves et les parents soient appelés à participer.

Mme Mélissa Pilote nous fait part qu'il y aura un événement spécial à l'école pour le dévoilement du logo et le ou la gagnante du concours. Les parents de l'OPP seront sollicités pour aider lors de cet événement. Mme Pilote nous partage également l'idée de créer des chandails à l'effigie de l'école. Les membres du CÉ aiment bien l'idée et trouvent que le port d'un chandail renforcera le sentiment d'appartenance à l'école. Le vote sera réalisé par les élèves de l'école. Les membres du CÉ feront probablement une présélection. Mme Pilote et les membres du CÉ en discuteront en temps et lieu.

8. **Points de décision et d'information**

8.1 Projet éducatif

Mme Mélissa Pilote nous informe que le projet éducatif va rondement. Les objectifs sont fixés, les contextes internes et externes, les valeurs, ça avance bien. Le programme d'activités SDG a aussi été abordé.

8.2 Organisation scolaire 2023-2024, prévision de la clientèle

Mme Mélissa Pilote nous mentionne que selon les inscriptions, l'école connaîtra une légère baisse de sa clientèle l'an prochain. Il y aura qu'une seule classe multiniveau 5^e/6^e année. Une classe se libérera alors ce local pourra certainement servir à une classe d'anglais par exemple. Cela reste à voir.

8.3 Frais chargés aux parents

Il existe un quota maximal du montant que l'école peut charger aux parents pour les cahiers d'exercices, la reprographie, etc. Ce montant est établi par le CÉ. En ce moment, il est de 90\$.

Mme Mélissa Pilote demande au CÉ si le statu quo, l'augmentation ou la baisse est de mise pour ce montant. Après discussion, M. Jean-Guy Savaria propose le statu quo ou la diminution compte tenu du seuil de défavorisation (facteur socio-économique) de l'école et le contexte économique. Mme Geneviève Lahaie propose de hausser les frais chargés aux parents, car tout augmente et le coût du matériel aussi.

Le CÉ s'interroge sur les frais chargés des autres écoles.

Mme Karen Brassard propose le statu quo. La proposition est adoptée à l'unanimité.

CÉ-2022-2023-39

8.4 Mécanisme achat des cahiers d'exercices

Mme Mélissa Pilote informe le CÉ que la librairie Archambault fournira les cahiers d'exercices pour l'année scolaire 2023-2024. Par contre, les parents peuvent acheter ailleurs s'ils le désirent.

Les parents recevront la liste des effets scolaires et les cahiers d'exercices à acheter par courriel à la fin juin/début juillet.

8.5 Service aux dîneurs, repas chaud

Le réchauffement des plats au four à micro-ondes occasionne une perte de temps estimée à 5h par semaine. Du temps précieux qui pourrait être alloué au support professoral ou autres tâches utiles. En ce sens, la direction intérimaire (Mme Mélissa Pilote) veut prendre la décision d'abolir les plats à réchauffer. L'an prochain, le service ne sera pas offert. Les membres du CÉ comprennent les enjeux et les impacts pour le personnel de l'école.

M. Jean-Guy Savaria propose une stratégie de communication et d'aide aux parents pour des alternatives.

L'alternative du thermos sera expliquée aux parents.

Mme Marie-Ève Roussel propose l'abolition de réchauffer les plats au micro-ondes. La proposition est approuvée à l'unanimité.

CÉ-2022-2023-39

8.6 Fonds à destination spéciale

Le montant de 1754\$ qui devait être pris du fonds à destination spéciale pour payer la moitié de l'activité de Gustave et compagnie sera finalement payé par la mesure 1523 étant donné qu'il reste de l'argent.

Peinture du local de l'orthopédagogue : Une contribution de BMR a permis de peindre le local de l'orthopédagogue qui sert également au service de garde. Le constat : il serait intéressant de peindre durant l'été. L'exercice requiert de nombreux bénévoles.

Tableau extérieur : Grâce au don du défi Pierre Lavoie, l'école pourra faire l'achat du tableau extérieur. Il est envisagé de trouver une solution d'aménagement pour les bancs et une toile pour l'ombre. Une levée de fonds pour l'an prochain est envisagée. L'école a aussi des chances de recevoir un autre don du défi Pierre Lavoie pour l'automne 2023. C'est à suivre.

8.7 Parole à la représentante du service de garde

Sortie au Parc Safari pour la journée pédagogique du 9 juin.

Les inscriptions au SDG pour l'an prochain à ce jour : 273 élèves inscrits / 32 inactifs

Mme Catherine Gravel explique que la présentation finale du programme d'activités est attendue pour la fin de l'année scolaire 2023-2024. Ces rencontres ont pour objectif de faire comprendre l'arrimage du choix des activités avec les apprentissages scolaires et le souci du développement de l'enfant.

Le programme est soumis pour avis au CÉ.

8.8 Parole aux membres du Conseil d'établissement

M. Luc Lapierre nous informe que le mois de mai est le mois de l'activité physique. Une marche aura lieu le 2 mai. Il y aura le retour de la participation des parents au cours d'éducation physique.

L'événement cross-country aura lieu à l'école Pierre-Boucher le 11 mai prochain. Pour cette activité, M. Luc Lapierre demande l'autorisation du CÉ afin que les élèves puissent se pratiquer à deux reprises à l'extérieur de l'école au parc de la mairie. Demande autorisée par le CÉ.

M. Jean-Guy Savaria propose d'ajouter le point sport et bien-être à toutes les réunions.

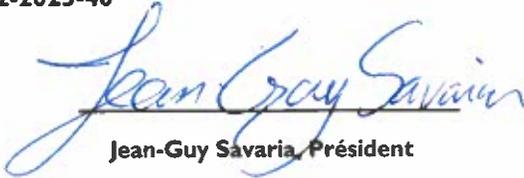
Mme Andrée Haristoy-Hamelin fait part au CÉ que l'offre d'une activité parascolaire soccer est envisagée par le Club de Soccer de Boucherville. Cette activité hebdomadaire utiliserait le parc derrière l'école où se situe le terrain de soccer.

Le CÉ se questionne sur les règles d'absentéisme au sein du conseil. Il est question de peut-être en revoir les rouages.

9. Levée de la séance

Monsieur Luc Lapierre propose la levée de la séance à 21 h 21.

CÉ-2022-2023-40



Jean-Guy Savaria, Président



Mélissa Pilote, Directrice intérimaire